



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ANIMATION ENFANCE – PERSONNES ÂGÉES (AEP) EN ALTERNANCE



AGRICULTURE	BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS, PERFORMANCE ÉNERGETIQUE	INDUSTRIE	SANTÉ / SOCIAL	TERTIAIRE	HOTELLERIE RESTAURATION TOURISME	FORMATIONS GÉNÉRALES, SOCLE / CLÉA	ACCOMPAGNEMENT ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	PRÉVENTION / SÉCURITÉ	TRANSPORT / LOGISTIQUE	NUMÉRIQUE / AUDIOVISUEL
-------------	--	-----------	----------------	-----------	--	--	---	--------------------------	---------------------------	----------------------------

LIEU DE LA FORMATION

LYCEE VICTOR LOUIS
33 400 TALENCE

PUBLIC CONCERNÉ

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

PRÉ-REQUIS

Voir conditions d'admission.
Avoir une bonne résistance
physique – Être mobile – Avoir
des aptitudes relationnelles
doublées de facultés
d'adaptation et d'autonomie

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

De septembre à juillet (calendrier
personnalisé sur demande)
La formation se déroule sur un ou
deux ans (en fonction du niveau
d'entrée) et comprend les
enseignements généraux, un
enseignement technologique et
professionnel et des périodes de
formation en milieu
professionnel.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le baccalauréat professionnel « animation enfance et personnes âgées » a pour objet de former des animateurs généralistes capables de concevoir et réaliser des activités d'animation de nature variée, notamment auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie. Deux grandes composantes :

- une composante méthodologique, autour de la conduite de projet (conception, organisation, réalisation, évaluation)
- une composante relationnelle autour de l'accueil, de l'écoute, de la communication, de la dynamique de groupe.

CONTENU DE LA FORMATION

En parallèle des domaines généraux du référentiel (9 blocs de compétences en éco gestion, Français mathématique, langues vivantes, PSE, etc.), le titulaire du baccalauréat professionnel « Animation-enfance et personnes âgées » conduit des activités dans les fonctions suivantes (3 blocs de compétences) :

- la contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation,
- l'animation visant le maintien de l'autonomie et le bien être personnel, en établissement ou à domicile,
- l'animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens.

Leur mise en œuvre peut être différente selon la nature de la structure employeur, de son organisation et de sa taille, ainsi que du projet d'établissement, de service ou du projet éducatif et pédagogique dans lequel il évolue.

CONDITIONS DE FORMATION

Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, de débats, d'études de cas, de mises en situation et de travaux pratiques

Supports pédagogiques, fiches techniques, diaporamas élaborés par les formateurs

Salles de formation et plateaux techniques dédiés.

Le nombre d'heure total est variable en fonction de la durée (1 ou 2 ans) et des dates du contrat (environ 700 H de formation en centre et 1000 h en entreprise par an).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation (CCF): Le référentiel de certification du diplôme est organisé en unités, chacune étant constituée d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut aussi comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les passerelles en poursuite d'études

Le titulaire du diplôme possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant, soit, de s'insérer professionnellement dans des emplois d'animateur de niveau 4, soit de poursuivre une formation d'études supérieures professionnelle en alternance (BUT, Diplômes professionnels de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès en Bac pro en alternance est possible sur avis de l'équipe pédagogique à partir de la première ou la terminale

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Thierry WAEYERT
Renseignements pédagogiques
thierry.waeyert@ac-bordeaux.fr
05.56.04.67.94



BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ANIMATION ENFANCE – PERSONNES ÂGÉES (AEPA) EN ALTERNANCE



PROFIL DES INTERVENANTS

Formateurs spécialisés, enseignants Education Nationale :

– Mme RAOUL (06 78 71 27 76)

eve.raoul@ac-bordeaux.fr

– Mme BERRIER (06 09 53 10 29)

Chrystelle.berrier1@ac-bordeaux.fr

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Thierry WAEYERT
Renseignements pédagogiques
thierry.waeyert@ac-bordeaux.fr
05.56.04.67.94